

Le GRAC est une coopérative de recherche existant depuis 2006. Elle est le fruit de la rencontre entre sociologues travaillant depuis plusieurs années autour de la question de l'auto-organisation sur le terrain social, politique ou culturel. Les travaux du GRAC dessinent une politique de la recherche et de la connaissance attentive aux usages, à l'expérimentation et aux savoirs situés. Le GRAC a notamment réalisé les rapports suivants : 2009, *Ressaisir la citoyenneté urbaine aux bords du politique. Expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays Catalogne, France et Québec*, PUCA ; 2011, *Fin de vie et maladie grave : l'accompagnement des personnes en grande précarité*, Fondation de France ; 2013, *De la ville durable à la ville habitable : Expériences de participation instituée et dynamiques collectives autonomes à l'épreuve de l'écologie*, CDE.

Ont participé à la rédaction de cet article : Rémi Eliçabe, Amandine Guilbert, Laetitia Overney et Anne-Sophie Haeringer.

Pragmatique des contre-politiques de la ville : alliances, équipements collectifs et milieux de vie

Introduction

Notre contribution vise à expliciter ce qu'il en est des formes d'expression et d'action politiques d'acteurs qui, institutionnellement, n'ont pas part à la chose publique parce qu'ils sont considérés comme étant incapables de contribuer à la définition du monde commun : « simples habitants », « marginaux », « militants radicaux », « migrants en situation irrégulière », toute une foule d'acteurs invisibilisés dans le champ des dispositifs classiques de la politique. Nous entendons explorer ce que Jacques Ion qualifie de « déploiement de la politique hors du politique institué », et poser avec lui la question suivante : en quoi la « déconnexion du public et du politique [entendu au sens institutionnel] » autorise-t-elle l'expression de voix jusque-là « mises sous tutelles » ?

Notre travail porte ainsi sur des zones peu documentées de la politique, celles paradoxales, qui empruntent autant aux manières d'habiter dans un quartier ou une rue qu'à l'évènementialité et à la contingence d'une lutte qui survient. Nous nous situons là où la poursuite de la vie quotidienne est affaire d'interruption voire d'effraction du cours normal de la politique institué et plus largement de l'ordre de la police au sens de Jacques Rancière, là donc où le partage du sensible est mis en cause.

Pour éprouver cette proposition, nous nous sommes attachés à décrire des formes d'action engagées par des collectifs contre des grands projets d'aménagement urbain visant à transformer sensiblement les usages de la ville¹. A l'encontre d'une définition de la délégation politique à la française qui implique un détachement d'avec les communautés d'appartenance au profit d'une ré-inscription dans un cadre national étatique et d'un intérêt général pré-construit, nous escomptons ainsi montrer que de la politique se loge dans les attachements de proximité, dans une prolifération d'usages qui lient pratiquement des habitants à une ville ou à un quartier. L'hypothèse est la suivante : il y a bien de la politique en jeu dans ce qui touche au réagencement de ces liens, par exemple quand un plan de réaménagement urbain modifie les ambiances dans tel ou tel espace *via* la construction de nouveaux immeubles ou l'installation de caméras de vidéo-surveillance. Prendre en compte cet ordinaire de la politique, c'est tout à la fois considérer les ancrages corporels, affectifs et pratiques d'engagements toujours situés, en ce qu'ils prennent précisément appui sur une participation ordinaire au cours des choses, et regarder comment ce faisant, cette participation en vient à son tour à modifier le cours même des choses.

Six terrains ont été explorés à Montréal, Marseille, Barcelone, Toulouse, Lyon et Saint-Étienne qui

¹Cet article prend appui sur une recherche financée par le PUCA et consacrée aux citoyennetés urbaines (Eliçabe, Guilbert, Haeringer, Lemery, Overney, 2009).

ont tous pour particularité de se structurer sur l'arrière-fond de grandes opérations de rénovation urbaine, passées ou en cours. Dans ces contextes, dits de « rénovation urbaine », de « réhabilitation », « réaménagement » ou encore de « reconquête des centres-villes », les modalités habituelles de lutte (associations d'habitants, de voisins, groupes communautaires, collectifs radicaux et squats, etc.) sont mises à mal et demandent à être redéfinies.

L'on pressent dès lors que la catégorie de « citoyenneté » est pour nous un thème de l'enquête, bien plus qu'une ressource. Prenant au sérieux ce déplacement, nous nous efforcerons chaque fois de ressaisir la manière dont la qualité politique des actions menées par les collectifs peut être mise à l'épreuve diversement, en fonction des expériences de la ville qui s'y trouvent spécifiquement mobilisées².

Précisons enfin que si la tension mise en évidence par Lefebvre entre « les usages de la ville » et sa « marchandisation » (Lefebvre, 1972) est largement thématifiée sur les terrains retenus pour l'enquête, il s'agit pour nous de prendre acte tout aussi bien de ce que les collectifs rencontrés multiplient les usages contrevenants à l'ordre métropolitain et de ce qu'ils inventent ce faisant des discours et des modalités d'action inédites. De la sorte, ils esquissent et actualisent les possibilités d'une ville habitable. Prolongeant la proposition de Michel de Certeau concernant les ruses et tactiques individuelles et poétiques permettant d'échapper aux convenances de l'espace urbain (Certeau, 1990), nous mettrons particulièrement l'accent sur les tactiques collectives et polémiques. Dans un premier temps, nous montrerons comment des entités hétérogènes de par leur histoire, leurs pratiques et leur inscription locale ont trouvé à s'associer dans le cours de luttes contre des projets de rénovation urbaine. Nous examinerons à ce moment-là les tensions et les compositions produites par la connexion entre un ordinaire et une radicalité de la politique. Dans un deuxième temps, nous interrogerons la manière dont ces luttes nécessairement situées peuvent perdurer dans le temps. Partant, c'est la question de l'institution qui se trouvera au centre de notre propos : nous montrerons comment l'institution n'est pas nécessairement l'autre de ces alliances improbables. Surtout, nous déclinerons des principes de composition possibles entre institution et expérimentation. Dans un dernier temps, nous prendrons au sérieux la manière dont ces expérimentations élaborées au lieu même où les problèmes se posent sont co-extensives d'environnements sensibles. Forts de nos réflexions sur la manière dont ordinarité et radicalité politiques s'intriquent, nous esquisserons une *pensée du milieu*.

Ordinarité et radicalité : des modes d'« association » à l'épreuve de la rénovation urbaine

La rénovation urbaine est une épreuve en ce qu'elle redéfinit la ville, modifie la tessiture sensible des espaces et requalifie ceux et celles qui y vivent. Cette transformation des espaces de vie implique, pour les collectifs qui lui sont opposés, de s'ajuster à ces redéfinitions, de modifier leurs formes et leurs modalités d'action. Le premier cas que nous évoquerons est exemplaire en ce qu'il met en tension des groupes implantés dans un quartier et donc déjà constitués : un collectif libertaire local et des groupes communautaires. Nous montrerons ainsi comment le « développement urbain » du quartier populaire Pointe-Saint-Charles à Montréal, qui s'est entre autres cristallisé autour de projets de réaménagement d'anciens terrains ferroviaires, amène ces deux groupes à s'associer et à

²Nous avons repéré une multiplicité d'usages sémantiques de la catégorie de « citoyenneté ». Un premier correspond à une citoyenneté reterritorialisée et en même temps réaffiliée à des lignes de tradition archaïque – la citoyenneté populaire et la citoyenneté antique. Dans ce cas, la citoyenneté est bien activée dans des dispositifs spécifiques, qui empruntent aux formes classiques de la démocratie (Assemblée Populaire, Agora, etc.). Dans un deuxième usage, la citoyenneté est décentrée, juxtaposée à d'autres qualificatifs : elle n'épuise pas toute la charge politique contenue dans les collectifs en question : ainsi un squat pourra être qualifié de « citoyen » tout autant que de « lieu écolo, militant et associatif ». Suivant un troisième type d'usage, la citoyenneté est ressaisie dans une logique d'engagement public. Cette catégorie est convoquée principalement sous *le format du public*. La notion de citoyenneté disparaît au profit de la défense centrale de cette qualité publique des espaces urbains. À côté de ces trois sémantiques, il est apparu que la catégorie de citoyenneté fonctionnait souvent comme repoussoir pour les membres de ces collectifs. Elle implique en effet une dépendance symbolique aux pouvoirs publics. Elle renvoie alors à l'État et à ses avatars, fussent-ils participatifs. Si de nombreux acteurs refusent ce qualificatif de citoyen, c'est au profit d'une logique d'autonomie (vis-à-vis des espaces institutionnels et des structures au sein desquelles la citoyenneté a cours) et d'une sémantique de l'engagement.

interroger ensemble la définition d'un lieu commun. Le second cas qui retiendra notre attention est celui de l'engagement d'une personne à Marseille. Nous décrirons comment elle mobilise des processus d'association hétérogènes qui brouillent les registres de l'engagement. Forts de ces expériences qui introduisent du trouble dans la définition des êtres et des pratiques, nous nous intéresserons au squat *Magdalenes* à Barcelone, et examinerons comment des modes d'associations singuliers se redéplient cette fois-ci à partir d'un lieu³.

L'alliance incertaine de deux collectifs à Pointe-Saint-Charles, Montréal

Nous aimerions mettre en évidence la manière dont deux groupes locaux – *La Pointe Libertaire* et la Table de concertation des groupes communautaires *Action Gardien* – sont amenés à s'allier face au processus de rénovation que connaît le quartier Pointe-Saint-Charles à Montréal. Ce quartier populaire et anciennement industriel du sud-ouest de l'île de Montréal, présenté comme un haut-lieu des luttes communautaires québécoises, est l'objet depuis le début des années 2000 d'une multiplicité de projets d'aménagements urbains. D'un côté, la Table de concertation des groupes communautaires créée en 1981, à laquelle participent vingt groupes distincts, a entrepris de mener une lutte contre ces projets par des voies légales, dans une logique d'interpellation des élus locaux. De l'autre, *La Pointe Libertaire* créée en 2004 a opté pour une opposition plus radicale, en programmant notamment l'ouverture d'un Centre Social Autogéré (CSA) dans l'un des bâtiments industriels visés par ces projets.

Ce qui nous intéresse ici, c'est de comprendre comment, à partir de positions différentes, des mouvements de bascule vont être opérés qui amènent *La Pointe Libertaire* à redéfinir sa posture et à réarticuler autrement son inscription dans le quartier ; la Table *Action Gardien* à partager certaines actions ; et l'ensemble des « habitants » du quartier à devenir « force de proposition ».

L'engagement des membres de *La Pointe Libertaire* s'inscrit dans une histoire faite de désillusions et de distanciations par rapport aux formes de luttes altermondialistes et anticapitalistes. Après le Sommet des Amériques à Québec, au début des années 2000, des membres de *La Pointe Libertaire* décident de marquer le pas par rapport à ces formes d'engagement jugées tout à la fois par trop globales et closes sur elles-mêmes. Certains relisent leurs expériences antérieures comme relevant de l'expérimentation temporaire, ils pointent en même temps la dissociation de ces expériences d'avec la vie quotidienne. La nécessité s'impose alors pour eux, à ce moment-là, d'inscrire leur action dans le quartier et de la rapporter à l'histoire des luttes communautaires qui est la sienne⁴.

Cette inscription dans le quartier trouve à s'expérimenter pratiquement en 2005, lorsque la Ville de Montréal vend une partie des terrains inoccupés dans le quartier, suite à l'arrêt des activités de l'entreprise Alstom, à un promoteur immobilier qui projette d'y construire un Centre de Foire et d'y installer le Casino de Montréal. À cette occasion en effet, les préoccupations des membres de *La Pointe Libertaire* rencontrent celles des associations communautaires et, plus largement, celles de nombreux habitants du quartier qui s'opposent fortement à ce projet. De nombreuses manifestations sont organisées auxquelles les uns et les autres participent. C'est donc dans un contexte de lutte – qui se solde en outre par une victoire puisque le projet est retiré – et en l'absence de concertation

³Précisons dès à présent que l'enquête de terrain sur laquelle se fonde cet article a été réalisée entre 2007 et 2009. Nombre de choses ont changé depuis : à Montréal par exemple, un lieu a effectivement été ouvert en mai 2009 dans un bâtiment abandonné du quartier mais les occupants ont été expulsés par les forces de police après une vingtaine d'heures d'occupation ; une nouvelle alliance a vu le jour autour de l'investissement du bâtiment 7 et le projet de CSA a été intégré à la Table de concertation. Dernier rebondissement en date, en octobre 2012, le collectif regroupant notamment le CSA et *Action Gardien* obtient du Conseil de Ville de Montréal un accord cédant gratuitement un bâtiment pour l'installation d'un pôle de services communautaires et culturels. A Barcelone, le squat *Magdalenes*, engagé au moment de l'enquête dans un travail de négociation avec la mairie, a été expulsé. Le mouvement dit du « 15 de Mayo » a par la suite offert de nouvelles opportunités, en particulier en matière d'inscription de la lutte dans les quartiers. A Toulouse, la reconnaissance des Pavillons Sauvages par la municipalité se fait plus formelle. Une convention est en cours d'élaboration.

⁴Pointe-Saint-Charles est alors présenté comme fer de lance des expériences d'auto-organisation qui ont vu le jour au Québec à partir des années 60 dans un contexte de désengagement de l'État et de désindustrialisation (ouverture d'une Clinique Communautaire, mise en place pour la première fois au Québec de services juridiques communautaires, etc.), et qui donneront lieu ensuite à la création d'organismes communautaires.

pour décider de l'avenir de ces terrains que le collectif de La Pointe Libertaire s'engage dans la définition d'un projet qui débouchera finalement sur l'ouverture du CSA dans le quartier.

L'on voit ainsi comment les pratiques de luttes mobilisées lors des contre-sommets sont détournées de l'ordre symbolique qui les sous-tend (critique de la mondialisation et du capitalisme), pour être redéployées à même l'expérience ordinaire. Il y a bien là un mouvement de mise en rapport d'un régime emprunt d'expérimentation avec un autre, celui de l'expérience⁵, un mouvement qui implique un *déconfinement* (Callon, Lascoumes, Barthe, 2001). Les membres de La Pointe Libertaire travaillent à s'allier avec ceux qui sont présents dans le quartier de longue date, bien qu'ils aient une histoire et des expériences différentes, bien que leurs luttes empruntent à des formats différents. La redéfinition que cela engage concourt à une déformation de l'identification militante : il n'est plus question, forts des liens de proximité construits au cours des luttes et de la poursuite de leur cohabitation, d'exister autrement que comme habitant de ce quartier⁶.

Le projet de CSA, qui consiste en l'occupation illégale d'un lieu dans le quartier, ne saurait se faire sans les habitants, en ce sens, il est le lieu d'une épreuve, celle de la rencontre entre militants radicaux devenus habitants et habitants devenus « citoyenNEs »⁷. La rencontre se traduit par l'expression de soucis mutuels. D'une part, les initiateurs du projet de CSA veillent à tenir compte de la logique de négociation dans laquelle certains groupes communautaires sont engagés. Ainsi, le lieu retenu pour le projet n'est pas situé sur les terrains ferroviaires à propos desquels les groupes communautaires sont en discussion avec la Ville. D'autre part, les habitants et les groupes communautaires s'ouvrent aux formes d'action des militants radicaux : ils participent aux ateliers d'éducation populaire de La Pointe Libertaire préfigurant le CSA, prêtent matériel et locaux, certains viennent même apporter leur soutien à l'ouverture illégale du lieu.

On retiendra deux choses de cette opération de *déconfinement*. Ces nouvelles capacités – celles des militants à sortir des codes et des évidences de la radicalité ; celle des habitants à faire la preuve de leur intelligence dans les dynamiques urbaines – sont le résultat de processus de subjectivation politique au terme desquels il est difficile de distinguer entre les deux instances. De ce trouble résulte une nouvelle figure, celle du *public*, au sens où l'entend Dewey⁸. Si le CSA n'est pas le lieu des militants radicaux, si le quartier Pointe-Saint-Charles n'est pas le lieu des pouvoirs publics et de leurs ambitions en termes de rénovation urbaine, alors la gestion du lieu ne relève plus d'une instance bien définie – les groupes radicaux, les groupes communautaire, la Ville – mais repose sur une compétence commune, à proprement parler *publique*.

"Embarquement" : devenir une figure locale à Marseille

Après avoir fait ressortir le *déconfinement* dont procède l'action d'un collectif radical, dès lors qu'il se trouve aux prises avec les pratiques des groupes communautaires et des habitants d'un quartier, nous aimerions à présent documenter le mouvement symétrique. Celui-ci part *a priori* de l'engagement ordinaire d'habitants sensibles à ce qui se joue dans leur quartier. Mais nous verrons bientôt comment cet ordinaire a tôt fait d'être débordé et d'acquiescer une charge politique. C'est en

5« Dans le régime de l'*experimentum*, de l'expérimentation, l'essentiel est de parvenir à produire de l'extraordinaire, du singulier, du non-vu ou de l'inouï, de manière à rompre avec la routine de l'*experientia*. » (Callon *et al*, pp. 73-74).

6Pour autant, cette transformation n'est jamais acquise une fois pour toute. En portant attention à l'absence d'évidence *a priori* d'une relation possible entre ces collectifs, on note que les membres du collectif La Pointe Libertaire sont toujours susceptibles d'être renvoyés à leurs caractéristiques sociales (comme par exemple leur niveau d'étude) en ce qu'elles diffèrent de celles de la majorité des habitants du quartier. Ils encourent le risque, y compris ceux qui résident dans le quartier depuis longtemps, d'être assignés à une position d'extériorité par des habitants qui se méfient parfois des motifs réels des engagements radicaux et ne partagent pas les mêmes modes de lutte. Les membres d'Action Gardien risquent quant à eux toujours d'être réassignés à leur position plus institutionnelle, notamment à leur consentement à s'engager dans les processus de consultation voire dans des négociations avec les pouvoirs publics.

7 Le terme est celui des membres de l'Opération Populaire d'Aménagement, initiée notamment par Action Gardien (cf. *infra*)

8 Selon Dewey, le *public* se constitue à partir de la perception d'un trouble (il se passe quelque chose, plus loin, quelque chose ne va pas) ; puis, le problème et ses effets sont identifiés. Ce *public*, passif, devient actif dès lors que les personnes se rassemblent, identifient un intérêt à réguler collectivement le problème et formulent des propositions (Dewey, 2003).

ce sens que nous proposons de parler d'*embarquement* à propos de l'engagement de M. qui vit à Marseille.

Initialement, M. nous parle d'un souci de voisinage. Sa fille ayant rencontré une personne de leur quartier vivant à la rue, sans-papier et blessée, elle décide de la secourir. M. et sa fille prendront alors en charge le suivi de cette personne jusqu'à ce qu'elle obtienne une carte de séjour et les soins médicaux dont elle a besoin. Cet engagement premier et ponctuel en génère d'autres. M. est alors repérée dans le quartier comme une personne ressource susceptible d'accompagner des sans-papiers qui lui sont adressés de proche en proche. Après avoir longtemps reçu ces personnes dans un café, M. formalise son engagement dans une association qui soutient les sans-papiers dans la défense de leurs droits. L'engagement ne s'en tient pas là : à travers ses accompagnements, M. développe une connaissance des intérieurs des logements des personnes et de leurs conditions de vie (saturnisme, vétusté, absence d'accès à l'eau courante, etc.). Par contiguïté, M. et son association sont donc amenés à s'occuper aussi des problèmes de logement. M. se laisse *embarquer* au fur et à mesure des rencontres qu'elle noue dans la proximité de voisinage, au fur et à mesure de ses déplacements physiques ou, par extension, d'un problème à un autre. À cette occasion, elle est amenée à participer aux Assemblées Populaires organisées à Noailles, à monter des projets de réfection d'appartements reposant sur la solidarité des habitants d'un immeuble ou encore à se lier avec ceux qu'elle appelle « les jeunes », *i.e.* les militants radicaux.

L'engagement de M. est communautaire au sens où la communauté est une entité qui se mobilise autour de problèmes engageant la localité. Il est fait de toutes sortes de proximités, des liens familiaux – sa fille, par qui tout a commencé, fait partie de l'association, et son autre fille est proche des « jeunes » – des liens avec ceux qui vivent dans les quartiers qu'elle traverse : sans papiers, mal logés ou sans logements, etc. Un tel engagement prolifère et foisonne et la liste des êtres avec lesquels M. s'engage n'est pas définie une fois pour toutes. Ainsi la localité peut-elle se redéployer de l'autre côté de la Méditerranée comme lorsque les attaches familiales et le parcours migratoire d'une personne rencontrée l'y amènent. M. n'hésite pas alors à faire le déplacement et à accompagner un migrant dans son « retour au pays ». Aussi bien peut-elle être amenée à fréquenter les réseaux altermondialistes ou à participer à un Forum autour du logement qui la met en relation avec d'autres militants et lui permettent chaque fois de tracer le plan commun de leurs pratiques. Ce sont encore les transformations profondes du centre-ville, de la population et des formes du lien social qui amènent M. à composer. La poussée des politiques urbaines crée des dissensus qui l'obligent à prendre parti. Ainsi est-elle en relation avec des groupes radicaux dont elle soutient les occupations ou réquisitions d'immeubles. Mais dans le même temps, M. est capable de se rendre sur des scènes sur lesquelles certaines des personnes rencontrées au gré de ses associations refuseraient de s'avancer, à commencer par « les jeunes ». M. n'hésite pas, par exemple, à se rendre à la Préfecture et à discuter avec les « officiels ». Elle y défend les positions auxquelles elle tient, mais peut aussi y chercher des informations qu'elle transmet ensuite aux « jeunes ». Ou encore, quand bien même elle se montre critique à l'encontre du collectif marseillais un Centre Ville Pour Tous qui refuse de soutenir les réquisitions, elle sait les mobiliser là où ils font leur effet, à savoir sur le plan de l'action juridique.

L'*embarquement* de M. ne saurait être trop rapidement relu comme une radicalisation progressive. Elle cultive d'abord des alliances qui lui permettent de parler depuis plusieurs endroits et de ce fait, M. ne devient pas tant militant radical que *figure locale*. La *figure locale* se définit en effet par sa propension à circuler à travers les luttes et les collectifs sans jamais s'y arrêter définitivement, pour cela, elle est d'abord vectrice de mises en relations et en circulation de luttes et d'acteurs.

Ajoutons enfin qu'une *figure* ne saurait être réduite à une posture idéologique. M. s'en défend constamment. Ses liens avec le voisinage, le quartier comme lieu de vie et de lutte, à la « galère » partagée, sont directs et concrets. M. se qualifie de « pauvre » et c'est à ce titre qu'elle s'engage sur ces questions.

Depuis une telle posture, la critique porte sur l'engagement des personnes extérieures au quartier et/ou qui ne sont pas « dans la même galère », qui viendraient l'aider pour des raisons d'abord politiques ou idéologiques. Le risque pointé est celui de l'absence d'inscription dans la durée de

leur engagement : cet engagement mobile pourra toujours aller se fixer ailleurs en fonction des enjeux qui sont d'abord ceux des collectifs militants. La posture de M. procède à l'inverse : une fois que l'on a commencé à se lier aux gens, aux quartiers ou aux appartements, la lutte ne peut que s'alimenter de proche en proche : « c'est un truc que vous n'arrêtez pas ». Le parcours d'engagement de M. auprès des personnes sans-papiers du quartier (les premières cibles des contrôles policiers) alimente la vigilance vis-à-vis des motifs d'engagement dans la lutte de ses alliés du Comité anti-rafle de Noailles⁹. Elle craint que certaines manières de faire du Comité comportent des risques pour les sans-papiers (plus d'arrestations, un renforcement du harcèlement policier, etc.), comme si cette rencontre avec les militants (outre l'alliance toujours possiblement reconduite), lui permettait aussi de formuler plus clairement son propre engagement.

Compositions hétérogènes dans le centre-ville de Barcelone

Le troisième mode de composition sur lequel nous souhaitons nous arrêter est déjà présent dans les deux précédents mais cette fois-ci, il s'agit moins de prêter attention à des mouvements de *déconfinement* ou à la circulation d'une *figure locale*, qu'à l'inscription d'un lieu dans un quartier et, par là, à la redéfinition de l'ensemble du quartier en territoire de lutte. De ce point de vue, l'expérience barcelonaise est exemplaire. Si la composition et la redéfinition du territoire apparaissent de manière aussi vive, c'est tout à la fois parce que la rénovation urbaine y connaît une ampleur exceptionnelle (Unio Temporal d'Escribes, 2004), et parce qu'il y a des traditions de lutte fort anciennes, à commencer par celle des associations de voisins¹⁰ et celle du mouvement *Okupa*¹¹. On s'intéressera ici plus particulièrement aux luttes ayant cours dans le district de Ciutat Vella. Dans ce quartier, rue Magdalenes, un immeuble destiné à devenir un grand hôtel a été occupé par des squatteurs venus soutenir les trois derniers habitants âgés de l'immeuble menacés d'expulsion et empêcher la construction de l'hôtel. Le squat *Magdalenes* a ainsi été pensé d'emblée comme devant s'inscrire dans le quartier. Dans cette perspective, il ne s'agit pas de créer un squat de plus, une occupation qui n'aurait de sens que pour autant qu'elle s'inscrirait dans la série des « okupas » et viendrait renforcer la visibilité et la force du mouvement. « Occuper un *territoire politique* », comme le disent nos interlocuteurs, signifie sortir de la série, la faire diverger, et pour cela sortir de l'homogénéité forte caractérisant selon eux les collectifs des « okupas » (en termes de modes de vie, de références culturelles, de discours politiques, etc.).

Cette volonté d'ouverture s'est notamment opérée par une stratégie de médiatisation forte et large, en dehors des réseaux militants et directement tournée vers le public : les informations concernant l'expérience de Magdalenes ont été diffusées *via* des affiches disposées dans les petits commerces de quartier, l'université, mais aussi des tracts distribués dans la rue. Le squat Magdalenes se définit comme un espace social. Le rez-de-chaussée de l'immeuble a très vite été ouvert au public et aux collectifs du quartier qui souhaitaient y organiser des activités ; la gestion de ce local est ouverte à tous. Magdalenes devient par là un lieu de rassemblement des associations de voisins en lutte contre les projets urbains ; ces rencontres se formalisent dans le réseau Xarxa Veïnal Ciutat Vella¹². L'espace social de Magdalenes ouvre également une Officine de droit au logement pour informer les habitants, ainsi qu'un atelier sur la « violence immobilière » qui a pendant un an réuni une grande diversité de personnes : des acteurs des mouvements sociaux (V de Vivienda¹³, le mouvement des « okupas »), la Fédération des Associations de Voisins de Barcelone, des architectes (Architectos sin

⁹Le Comité assure notamment une présence physique dans le quartier lors des « rafles » pour décourager les traitements jugés brutaux ou arbitraires de la part des policiers.

¹⁰Les *asociaciones de vecinos* ont été fondées dans les dernières années de la dictature franquiste. Ce sont des associations de quartier qui interviennent tout autant pour l'amélioration du milieu de vie, l'organisation de manifestations culturelles ou de moments festifs.

¹¹Le mouvement *Okupa* en Espagne prend de l'ampleur dans les années 90 avec la multiplication d'ouvertures de squats issus des mouvements punks « Do It Yourself » et anti-autoritaires (Adell Argiles, Martinez Lopez, 2004).

¹²Le réseau de voisinage de Ciutat Vella est composé de l'espace social Magdalenes, de la Fédération des associations de voisins de Barcelone et de différentes associations représentant les quatre districts du quartier.

¹³Ce collectif rassemble plusieurs milliers de personnes dès 2004, il participe grandement à la visibilisation d'une critique des politiques de la ville à Barcelone notamment à travers une grande campagne graphique (« No vas a tener una casa en la puta vida ») dénonçant les aberrations des politiques du logement en Espagne.

fronteras), des personnes isolées victimes de « violence immobilière » et désireuses d'échanger leurs savoirs et leurs expériences¹⁴. Autrement dit, un collectif disparate s'organise autour de Magdalenes, qui associe des personnes concernées à divers titres par la question du logement (squatteurs, habitants de longue date du quartier, locataires en situation de précarité mais aussi petits propriétaires hypothéqués, etc.)¹⁵.

La critique élaborée depuis cette composition collective a pour particularité de se fonder sur la banalité de la « violence immobilière », sur son inclusion dans le quotidien des habitants. La construction d'un tel commun au-delà de ces expériences difficiles repose sur la redéfinition du quartier autrement que comme périmètre de rénovation urbaine.

Retrouver l'évidence perdue du quartier consiste en la formulation de l'expérience quotidienne que les habitants en ont ; en partant de « l'organisation de la cohabitation », de l'usage des équipements et de l'espace public, les habitants du quartier proposent de répondre aux problématiques de sa « touristification ». L'agencement de « l'espace public à destination des touristes » est méthodiquement décortiqué pour être confronté aux pratiques des habitants. L'aboutissement du travail de redéfinition s'effectue à partir de micro problématiques qui vont autoriser à dire un quartier fait d'autres usages. À l'issue du premier Forum Xarxa Veïnal Ciutat Vella, des revendications sont alors formulées :

« Ouvrir les écoles en horaires de week-end afin de favoriser la pratique sportive de personnes de tous les âges. Doter de l'éclairage adéquat les espaces, et les itinéraires que les femmes fréquentent, en tant que population plus sensible à de possibles agressions, favorisées par les espaces obscurs. Préserver l'espace des trottoirs libres d'obstacles et promouvoir les déplacements plus durables comme les déplacements à pied. Organiser et ordonner les entrées aux centres d'intérêt touristique (musées...) pour éviter des agglomérations dans la rue. Donner une valeur symbolique aux espaces résultant de la participation dans la nomenclature de Ciutat Vella. Retirer les noms de négriers (place Antonio López), introduire des noms de femmes qui ont été significatifs dans l'histoire de Ciutat Vella. Proposer des actions concrètes qui fassent la promotion de la multiplicité des usages de l'espace public et qui évitent la concentration d'un usage unique et exclusif du tourisme et tiennent compte des résidents. » [Extrait des Actes du 1er Forum XarxaVeïnalCiutat Vella, fév. 2009 p. 61]

Aux flux majeurs de circulation sont opposés les itinéraires mineurs des personnes âgées ou des femmes du quartier, aux véhicules touristiques est opposée la marche ; aux grands centres touristiques, les écoles et les maisons de quartier.

S'esquisse ainsi un régime d'énonciation hétéroclite que l'on aimerait souligner plus avant en prenant appui sur le journal de quartier *Masala*. Ce journal gratuit traite de l'actualité du quartier et mobilise des entités diverses. D'abord, il est financé par les encarts publicitaires de petits commerçants, ce qui dans le même temps permet de dessiner une topographie des commerces de proximité *versus* ceux à destination du tourisme. En outre, ce journal est distribué dans les commerces, associations, centres sociaux, bibliothèques, bars du quartier, etc. Enfin, faisant place aux surnuméraires (prostituées, vendeurs à la sauvette, précaires ou migrants), il pose la question des êtres qui comptent et composent la ville.

Le dossier de janvier-février 2009, intitulé « Guerre aux pauvres », détaille différentes opérations de maintien de l'ordre menées lors des mois précédents contre des personnes marginalisées vivant au centre-ville¹⁶. Les articles renversent la perspective attendue : ils prennent en compte le point de vue des travailleuses du sexe, sans-abris ou toxicomanes, les considérant comme des « voisins » au

14L'atelier a donné lieu à la publication du livre « El cielo esta enladrillado » (Taller contra la violencia inmobiliaria y urbanística, 2006).

15Depuis Magdalenes s'initie aussi un réseau qui vise à « vulgariser » les occupations illégales en diffusant dans le quartier de Ciutat Vella auprès des personnes mal logées les compétences nécessaires pour ouvrir et habiter des appartements laissés à l'abandon.

16Ces opérations s'appuient notamment sur une multiplication des amendes infligées au motif de comportements jugés « déviants » dans l'espace public. Plus largement, elles s'inscrivent dans une politique globale de l'État espagnol initiée par « l'Ordonnance du civisme » de 2006.

même titre que les autres. Un autre article fait état de la mobilisation des vendeurs à la sauvette à Madrid et à Barcelone en se focalisant sur « l'Association des Nomades du XXI^{ème} siècle » rassemblant une centaine de vendeurs à la sauvette sénégalais qui travaillent dans le quartier de Ciutat Vella¹⁷. Au bas de l'article, on trouve en outre les coordonnées d'une avocate spécialisée dans la défense des squatteurs et des personnes victimes de « violence immobilière », des publicités pour un bar et une librairie de livres anciens. Cette page fait ainsi exister ensemble les problématiques spécifiques des commerçants de proximité et des victimes de l'« aseptisation » des quartiers. « *Masala est un mélange d'épices* », indique le sous-titre du journal, car il porte la trace d'existences singulières qui se solidarisent et se transforment à l'épreuve de ce mélange. C'est finalement le quartier qui s'éprouve ainsi et se donne comme plan de composition.

Faire perdurer l'expérience : aux prises avec les institutions

Il ne faudrait pas penser que les dynamiques de composition que nous venons d'aborder entre expériences ordinaires et expériences radicales de la politique se trouvent complètement autonomisées de la sphère politique institutionnelle. Elles sont bien en prises avec elles, quoique sous des modalités très différentes selon les terrains.

Dans les différentes situations déjà évoquées, les personnes entretiennent d'abord un rapport critique et conflictuel à l'institution tenue pour responsable des transformations urbaines qu'elles remettent précisément en cause. Leur critique peut également viser les formes classiques de la participation politique ou de la concertation en ce que ces formes condamnent tout un chacun au mutisme ou à l'impuissance. Il s'avère ainsi que sous le terme d'institution, les différents acteurs rencontrés peuvent désigner pêle-mêle les dispositifs classiques de participation, les forces de l'ordre, les instances municipales ou locales, les pouvoirs régionaux ou départementaux, l'État, les groupes financés par l'État ou des fonds publics, les grands opérateurs des programmes de réhabilitation, etc.

Il s'agit d'examiner comment, pour les acteurs de ce que nous appelons les « contre-politiques de la ville », le rapport critique à l'institution peut se jouer à la fois de manière externe – lorsqu'il s'agit de négocier avec les pouvoirs publics – et interne – lorsqu'il s'agit d'appréhender l'institution en tant qu'elle oblige à des ajustements qui affectent de l'intérieur les expérimentations mises en œuvre par les acteurs. En même temps que celle du rapport aux institutions patentées, la question de l'institution des expérimentations est donc posée : comment rouvrir la boîte noire de l'institution et la penser dans la dynamique contenue dans son suffixe (Hennion, 1993) ? Pour le dire encore autrement, comment ces expérimentations prennent-elles forme et consistance ? [Comment se sédimentent-elles ?](#)

Nous nous arrêterons d'abord sur *Les Pavillons Sauvages*, un lieu ouvert illégalement à Toulouse, dont la pérennisation implique une transformation des institutions que nous désignons par le terme d'*ensauvagement*. Nous prêterons ensuite attention à la façon dont un « contre-projet urbain » mené à Montréal emprunte les instruments des institutions urbaines tout en se décalant des formes habituelles de la concertation. Enfin, nous décrirons comment les collectifs sont plus largement amenés à prendre appui sur des équipements collectifs – pour les remettre en cause, les détourner de leurs usages attendus, éventuellement pour les détruire ou encore pour s'en doter de mieux ajustés -. On verra alors comment ces équipements *ad hoc* participent à la prise de forme de ces expérimentations.

Ensauvagement des institutions : le cas des Pavillons Sauvages à Toulouse

Sur les différents terrains, seuls les Pavillons Sauvages sont aux prises directes avec les institutions politiques locales, en vue de leur pérennisation. Les Pavillons Sauvages ont été ouverts à l'été 2007 par une vingtaine de personnes en situation précaire dans le quartier des Minimes à Toulouse. L'occupation de l'ancienne caserne militaire de Chaussas laissée à l'abandon et vendue à un promoteur privé qui prévoyait de la détruire pour faire construire une résidence de « standing »

¹⁷Mobilisés depuis le mois de novembre 2008 avec une association de sans-papiers, ils demandent la dépenalisation de la vente à la sauvette, passible de 6 à 12 mois de prison et l'amnistie des vendeurs retenus prisonniers.

devait permettre, pour les membres de ce collectif, de répondre à des problèmes de logement et d'enrayer les dynamiques de « gentrification », d'« aseptisation » et de « résidentialisation » en cours dans le quartier.

L'espace des Pavillons Sauvages a été aménagé peu à peu. Il est constitué de plusieurs bâtiments et d'un jardin écologique ouvert sur la rue, équipé d'une mini-éolienne, de panneaux solaires, d'un potager biologique, d'un four à pain collectif pour les habitants du quartier. Le projet entend répondre dès sa création aux nécessités de la vie locale : ainsi la salle de concert et de répétition, la salle informatique ou encore les bureaux viennent pallier un manque de locaux associatifs et culturels, l'espace petite enfance et parentalité répondre au défaut de crèche dans le quartier, etc. Plus loin, l'absence de définition *a priori* d'un projet et d'un programme pour le lieu fait la force des Pavillons Sauvages en ce qu'elle les rend disponibles à « ce qu'il se passe ». L'ouverture qui en résulte concerne à la fois le collectif d'habitants – n'importe qui peut s'y trouver intégré après un temps passé sur le lieu –, le public accueilli, les activités possibles – toute proposition est acceptée sans sélection formelle –, si bien que l'on peut rencontrer aux Pavillons Sauvages aussi bien les voisins d'abord attirés par le jardin (accessible en permanence, la porte n'est jamais fermée à clé), que des mères soucieuses d'élever leur bébé « au naturel » ou bien des amateurs de punk-rock.

C'est précisément cette qualité du lieu qui offre une prise pour la nouvelle municipalité socialiste. Dans le contexte des municipales de 2008, les Pavillons Sauvages ont été redéfinis en enjeu politique. Les candidats ont été sommés de prendre position sur cette situation complexe : un lieu occupé notamment par des familles avec enfants, le scandale public d'une caserne qui avait été rénovée juste avant d'être abandonnée puis détruite, le soutien des acteurs culturels et associatifs locaux. Une éviction pure et simple est à ce moment-là impossible. Dès lors que la gauche arrive au pouvoir après trente années de défaites successives, elle ne peut s'opposer au milieu associatif et ce d'autant moins que le squat est très vite considéré par les acteurs de la municipalité comme une réussite en matière de politique de la ville. Le brassage des « publics », la consolidation du « lien social », souvent posés comme horizons de ces politiques, ont bel et bien lieu ici.

Enfin, l'arrimage des Pavillons Sauvages au monde associatif va permettre de reconfigurer l'expérience dans un format audible par les pouvoirs publics. La dimension associative apparaît centrale dans la dynamique de pérennisation voire d'institutionnalisation du lieu. Elle structure largement l'« activité concert », draine les publics vers le lieu. De la sorte, les Pavillons vont pouvoir passer d'une description en terme de « lieu sauvage », avec sa folie contenue et sa population spécifique, en « lieu culturel et artistique » ou en « ruche associative »¹⁸. Les acteurs associatifs apparaissent comme médiateurs de ce processus, ils représentent une part déjà bien connue au sein des Pavillons Sauvages qui rend possible sa transformation.

Partant, l'institutionnalisation apparaît davantage comme étant une affaire de tactique que de stratégie (Certeau, 1990). La rencontre avec la Mairie est plutôt un effet résultant de jeux internes aux Pavillons Sauvages et surtout d'un ajustement à la situation politique, le collectif présumant que plus ils seront nombreux et ouverts, moins ils seront attaquables par la municipalité. Le processus d'institutionnalisation n'est donc, pas davantage que ne l'avait été la définition du lieu, projeté et prévu d'avance. Il procède par tâtonnements. Après que la Mairie a garanti l'usage de la parcelle occupée par les Pavillons – mais sans engagement formel (bail ou convention) de sa part –, un employé municipal s'est présenté presque en *catimini* pour accrocher des panneaux signalétiques indiquant l'accès aux Pavillons depuis la rue. Il n'a jamais été clair pour les habitants que cet affichage ait pu (ou non) être lié à un événement particulier. L'agent a en effet débarqué en pleine fête Queer et est reparti, si l'on suit les témoignages de ceux et celles-là, passablement ébouriffé de sa visite. Les exemples allant dans ce sens sont pléthores. Tout se passe comme si les services municipaux s'ouvraient à la logique de fonctionnement propre à ce lieu qui se définit en situation, en fonction de prises d'initiatives plus ou moins coordonnées.

Ces anecdotes indiquent qu'il y a bien une tentative, du côté de la municipalité, d'inclure les Pavillons dans son maillage institutionnel – il faut flécher le lieu, dans tous les sens du terme – et le ressaisir au format de son action publique. Toutefois, dans le même temps, cette saisie s'effectue en

18 Cf. site internet des Pavillons Sauvages : www.myspace.com/olibanum.

marge de toute officialisation. On assiste ainsi, du côté de la Mairie, à l'ouverture d'une sorte de zone grise où les choses se font et se cherchent, sans forcément se dire publiquement. La Mairie se voit contrainte d'accepter un certain dessaisissement, qui transforme son action dans le domaine culturel ou social.

Du côté des Pavillons Sauvages, ce processus se traduit par un renforcement du pôle institué du lieu, au détriment des éléments les plus sauvages. La cuisine collective qui catalysait toute une série de personnes « un peu border line, des gens de la zone », trouvant aux Pavillons un lieu pour « se poser momentanément », est remplacée par un logement pour une famille avec enfant. Les dortoirs collectifs ont cédé la place, du fait de la destruction d'un des pavillons, à des logements plus pérennes. Comme le dit l'un des habitants, « y'a moins de cas sociaux ». Bien qu'employée avec ironie, l'expression n'en signale pas moins une transformation du lieu et du collectif.

La question qui se pose est celle du seuil à partir duquel la dynamique [de pérennisation](#) implique une normalisation et au delà, une neutralisation irréversibles. En effet, si l'*ensauvagement* des institutions vient répondre à la dynamique d'ouverture du lieu, cette dernière entraîne aussi une *domestication* de l'expérimentation, remise en cause par certains habitants qui pointent en particulier la mise à l'écart bon an mal an des modes d'existences dissonants avec le format du lieu tel que redéfini par ses rapports avec la municipalité.

A rebours des projets urbains : la formalisation d'une Opération Populaire d'Aménagement à Pointe-Saint-Charles

Parmi les expériences dont nous rendons compte ici, certaines ont la particularité d'emprunter leurs instruments aux institutions ayant à charge la rénovation urbaine, des expériences qui consistent en la définition de « contre-projets » de rénovation urbaine. Ces contre-projets répondent aux politiques de la Ville en produisant des cartes, des schémas récapitulatifs, autrement dit un système de références objectivantes qui relève de formes d'énonciation assez comparables à l'objectivité scientifique. Nous renseignerons ce point à partir de deux Opérations Populaires d'Aménagement (OPA) mises en œuvre par le groupe communautaire Action Gardien de Pointe St-Charles, en 2004 et 2007 et plus spécifiquement par la manière dont ces OPA sortent d'un régime exclusif de la critique pour rentrer dans un processus de définition d'un contre-projet. Nous verrons comment la définition expérimentale d'un nouveau rapport au territoire transite aussi par des instruments de modélisation et de formalisation, use des instruments habituels de la rénovation urbaine sans pour autant s'aligner sur les perspectives engagées par celle-ci.

La proposition d'Action Gardien vise à organiser un processus de concertation qui reconnaisse la valeur et la pertinence de l'implication de ceux et celles qu'ils appellent les « citoyenNEs »¹⁹. De la sorte, cela signifie tout à la fois de redéfinir un territoire (le quartier) et de faire valoir l'expertise des dit-e-s « citoyenNEs » à penser l'avenir de celui-ci. Pour ce faire, l'OPA doit se doter d'une méthodologie qui rend possible cette expression. Remarquons que la première OPA fait suite à une consultation organisée par la Ville de Montréal sur ce quartier, laquelle consultation se trouve considérée comme « ratée » par nombre de groupes communautaires. Nous aimerions mettre en évidence les plans sur lesquels la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de ces OPA se démarque de celles des consultations organisées jusqu'alors par la Ville de Montréal.

D'abord, la méthodologie de l'OPA revient à déconnecter les instruments de l'expertise classique et la prise de décision. Les initiateurs de l'OPA sollicitent bien les experts attendus dans les projets de rénovation urbaine : architectes, urbanistes, géographes ou encore politiques. Mais il leur est demandé de s'engager sur un régime qui tranche avec le régime d'expertise qui leur est habituellement conféré. Ils n'ont pas la possibilité dans ce cadre de se prononcer sur les enjeux de développement du quartier ni même de formuler des solutions. Ils ne peuvent que répondre aux questions posées par les « citoyenNEs » qui ont le plus souvent trait à la faisabilité de telle de leur

¹⁹L'usage du terme de « citoyenNE » - la féminisation est du fait des acteurs – entend se démarquer de celui de « résidantE » en ce qu'il désigne plus qu'un habitant du quartier, un habitant sensibilisé aux questions urbaines dans lesquelles son quartier est pris. Le « citoyenNE » est en même temps distant de l'expertise défendue par l'institution en matière de « vision » urbaine.

proposition, au degré de pollution de tel sol... Les « experts » n'étant plus convoqués pour formuler la portée du projet, il devient possible de s'ouvrir à une acception de cette portée comme n'étant pas définie préalablement – les habitants étant alors seulement conviés à avaliser des décisions qui ont déjà été prises ailleurs – mais à un projet *en train de se définir*, plus précisément, à une portée définie par les « citoyenNEs ». De la sorte, l'OPA marque un pas de côté et réintroduit du jeu. Elle indique une politique proprement expérimentale, c'est-à-dire qui fait droit au fait que les décisions ne sont pas déjà prises. Les élus politiques qui sont invités à l'occasion des OPA ont un statut d'« observateurs », ils ne sont pas tant là pour enregistrer les résultats de ces OPA que pour assister à l'effectuation de la capacité des « citoyenNEs » à s'emparer des problèmes d'aménagement urbain. Un second plan de décrochage par rapport aux consultations institutionnelles intervient au niveau de la production d'écrits et de cartes. Les « citoyenNEs » sont invités à participer au tracé des cartes. Les initiateurs des OPA leur ont distribué des plans sur lesquels ils doivent identifier cinq problèmes ou cinq améliorations à apporter sur des zones qui ont été préalablement repérées. Un dépouillement de ces premières cartes débouche sur la rédaction d'un document d'une centaine de pages recensant les différentes propositions. Ce qui frappe alors c'est l'absence relative de tri : de cette compilation des cartes résultent cent cinquante propositions, les initiateurs des OPA préférant, dans un premier temps, les faire proliférer plutôt que les réduire. Ils considèrent explicitement que la hiérarchisation des propositions mérite une discussion collective reportée à une étape ultérieure. Ce qui frappe encore, c'est le caractère hétéroclite de ces propositions, de celles qui consistent à « vérifier que les lampadaires s'éteignent » à des suggestions très générales d'aménagements à l'échelle du quartier. Les propositions des « citoyenNEs » ne sont pas systématiquement alignées sur le mode de la montée en généralité ; le rapport veille à conserver ce qui fait leur valeur : une certaine teneur d'usage. Bien sûr, il existe des propositions ou des enjeux d'importance variable et la méthode qui prévaut alors peut être décrite comme une mise à plat : en s'efforçant de rendre lisibles l'ensemble des propositions inscrites au ras du quartier, le document entend réduire au maximum les effets d'imposition qui s'exercent habituellement dans la mise au format « rapport ». Il en va de même pour le travail de production des cartes. Le petit logo placé en tête du cahier final adressé aux pouvoirs publics juxtapose deux saisies du territoire : une photographie représentant des brins d'herbe poussant entre les graviers de la voie ferrée auquel juxte un fragment de carte. Les initiateurs de l'OPA rappellent combien le territoire concerné ne saurait se réduire à sa seule saisie en plan, qu'il est toujours aussi un milieu. Le processus de cartographie du territoire concerné intrique constamment les plans en en refaisant chaque fois la trame, à travers notamment les visites en plein air au cours desquelles se discutent, s'énoncent et finalement se dessinent les propositions. Aussi, depuis les premiers tracés sur les cartes « brouillon » distribuées aux participants jusqu'à celles produites avec l'aide des architectes, il y a bien toujours une commune mesure possible.

Les équipements de l'expérimentation

Donner au territoire une commune mesure, l'instrumenter, à la manière de l'OPA, en passe ailleurs par des opérations d'un autre ordre quoique relatives aussi à la production d'un territoire commun. Prolongeant ces réflexions autour du rapport entre expérimentation et institution, nous voudrions souligner que les actions des collectifs évoqués ne s'élaborent pas uniquement en rapport avec des institutions formellement identifiables : administrations locales, Mairies de ville ou d'arrondissement, etc. Aussi bien, c'est en prenant appui sur des « équipements » et en les mettant à l'épreuve de leurs actions que les collectifs s'efforcent de sédimer l'expérimentation. Sur nos terrains apparaît en effet une multiplicité de supports, d'équipements qui ont pour particularité d'être toujours pensés par et pour une collectivité, et plus particulièrement une collectivité locale d'habitants. Nous souhaitons ici proposer que face ou tout contre les « équipements du pouvoir »²⁰ s'élaborent d'autres « équipements », collectifs également, mais qui font exister et instituent ce faisant une autre forme de réalité. Ceci nous permet de saisir autrement la question de l'institution et plus particulièrement celle de l'institution de lieux politiques comme les Pavillons Sauvages ou de ce qui fait concrètement la définition d'un quartier « par et pour ses habitants » comme cela peut

²⁰Nous reprenons ici l'expression proposée par le Cerfi (Cerfi, 1973)

être exprimé à Pointe-Saint-Charles.

Si les squats ont historiquement pensé cette question sous le motif de l'autonomie (le « Do It Yourself ») et sous le principe de la gratuité (zone de gratuité, friperie, etc.), les terrains de notre enquête se dotent d'équipements pensés tout de suite pour être partagés, voire comme des équipements de quartier²¹. Le souci de construire des équipements « communs » à une localité est affirmé comme devant guider la pratique : il s'agit de faire pièce aux équipements institutionnels en mettant en avant d'autres équipements fondés sur des principes de « solidarité », d'« entraide » et de « gratuité ».

Aux Pavillons Sauvages, le jardin est ouvert sur le quartier, le four à pain est mis à disposition tout comme l'est une partie des locaux. A Montréal, l'événement Réclame Ta Pointe préfigurant l'ouverture du CSA est l'occasion de mettre en œuvre au cœur du quartier l'ensemble des équipements imaginés : la cantine, la banque de graines, le cinéma itinérant, une salle de libre accès gratuite ordinateur/internet, des équipements en diffusion d'information (radio, journaux), un atelier bois mis à disposition, des jardins partagés, mais aussi une flotte de vélos.

Ce dernier exemple nous a plus particulièrement intéressés en ce que cet objet, le vélo, est vecteur d'une ambiguïté relative à ses usages. Les vélos circulent sur l'ensemble de nos terrains à travers des collectifs²² qui veulent tout à la fois être porteurs d'une certaine critique et opposer de nouveaux équipements, de nouvelles pratiques. Ces collectifs mettent en cause les modes de déplacements urbains imposés par des politiques d'aménagement centrées principalement sur la circulation automobile et lui opposent « une ville à vélo », dont les usages spécifiques reposent sur de multiples appuis pratiques : ateliers de réparation, mobilisations pour des aménagements spécifiques, cartographie des points dangereux de l'agglomération et des itinéraires sûrs, etc. Ces collectifs tendent ainsi à doter l'objet vélo d'une singulière efficacité, d'une capacité à transformer ou subvertir l'ordre urbain classiquement dévolu à la circulation automobile. Mais la critique se complexifie d'autant qu'elle se réalise dans un contexte particulier, à savoir la prolifération des dispositifs institutionnels qui prétendent promouvoir un « mode doux » (le Vélov' à Lyon depuis 2005 ; le Vélo à Marseille depuis 2007 ; Vélo à Toulouse depuis 2007 ; le Bicing à Barcelone depuis 2007 et le Bixi à Montréal depuis 2009). La multiplication des dispositifs municipaux qui proposent des vélos payants en libre service dans les centres-villes des métropoles est alors l'objet d'une critique véhémente de la part de la plupart de ces collectifs. Ici la critique est celle d'une figure qui se surajoute aux caractéristiques de la métropole contemporaine, comme un dispositif qui n'a de sens qu'avec les autres dispositifs normatifs qu'elle embarque avec elle (particulièrement ici les dispositifs de sécurité publique tels que la vidéosurveillance et l'aménagement dit de « prévention situationnelle »). La critique révèle également, dans un même mouvement, le modèle « écologique » que ces dispositifs proposent. Les vélos en libre service se présentent comme la garantie d'un « développement durable » de la ville, point de vue contesté par les collectifs. N'étant pas séparés des opérations d'aménagement urbain, les flottes de vélos sont perçues comme des dispositifs de justification d'un ordre écologique falsifié. Le vélo est là un appareillage de plus qui se branche sur l'aménagement policier et mercantile de l'espace urbain. On voit donc comment, dans ce cas, le vélo devient une figure repoussoir, à la fois un instrument de « conquête des centres-villes » excluant les populations indésirables et un instrument de justification pour des métropoles qui mettent à mal le tissu social tout autant qu'environnemental.

Le vélo à la libre disposition des habitants, dans le cas de Pointe-Saint-Charles, (récupérés, réparés et repeints par les membres du CSA avant d'être répartis dans trois lieux du quartier et laissés à disposition) entend tout à la fois être porteur de cette critique et proposer la possibilité d'utiliser ce

21 Il ne s'agit pas cependant de durcir le trait puisque les « restos », « matosthèques », ateliers en tous genres qui ont été au cœur des pratiques des mouvements squats en Europe, entendent bien eux aussi être partagés au-delà du lieu. La différence tient au fait qu'ils ont le plus souvent été pensés comme « équipements » pour un milieu militant qui a pour habitude de circuler entre ces lieux.

22 L'association Vélorution organise des manifestives (dites « masses critiques ») chaque mois dans les rues de Lyon visant à perturber le trafic automobile, l'Atelier du Chat Perché et l'association Le Recycleur proposent à Lyon également des ateliers ouverts de réparation de vélo, à Saint-Étienne et Toulouse des ateliers de réparation se sont également tenus régulièrement pendant de nombreuses années.

même objet, le vélo, mais dans un agencement complètement différent. Le système de vélo libre est là basé sur l'auto-organisation des usagers et l'autogestion du service. Cette politique active des déplacements doit venir se pérenniser par l'organisation d'ateliers réguliers de réparation de vélos où les habitants pourront acquérir des savoir-faire techniques et récupérer des pièces pour réparer les vélos. Le projet s'inscrit dans la tradition de l'auto-organisation des services publics et de la prise en charge communautaire des besoins à l'échelle d'un quartier. Selon une membre d'Action Gardien, citée dans le communiqué de presse annonçant le lancement de la flotte de vélos libres : « Il faut voir dans cette initiative l'instauration d'un service collectif pour la communauté et par la communauté qui ne pourra que contribuer à l'amélioration de la qualité de vie, une alternative pour favoriser le transport actif en ville pour toute la population, y compris ceux et celles qui n'ont pas les moyens de se procurer un vélo » [Communiqué de Presse du CSA, 17 avril 2009]²³.

Dans certains cas, rares, des « équipements collectifs » peuvent faire concurrence aux équipements institutionnels, concurrence au sens où les institutions reconnaissent là quelque chose qu'elles décident de valoriser ou de réprimer. Nous pensons pour ce dernier point au cas tout à la fois loufoque et dramatique de la lutte du *Forat de la Vergonya*²⁴ (« Trou de la honte ») à Barcelone, qui s'est déroulée au début des années 2000 au cœur du District de Casc Antic et fournit un exemple fort intéressant d'une opposition directe à un processus de réhabilitation du quartier dans ce qu'il a de très concret. Là, des associations de voisins, renforcées par la participation active d'habitants du quartier et de groupes de squatteurs, se sont opposées deux années durant à un projet de reconversion en parking d'un terrain jusque-là laissé en friche. Le quartier entier s'est mobilisé pour défendre les usages que les habitants avaient de ce terrain et s'est auto-organisé pour l'aménager en parc public. Des équipements ont été construits en ce sens par les associations : des jardins autogérés, un terrain de sport, des jeux pour les enfants, une fontaine. Cette mobilisation très forte s'est terminée par une expulsion de la place, une ré-annexion par les pouvoirs publics de la zone, ré-annexion qui a pris la forme d'une destruction des équipements construits par les habitants pour les reconstruire, pour la plupart, à l'identique (le terrain de sports, les jardins collectifs, la fontaine) mais sous le format standard des équipements municipaux. Si la municipalité a finalement abandonné le projet de parking, elle n'en a pas moins repris le pouvoir sur ce territoire.

Ainsi, rendre compte des « contre-politiques de la ville », au-delà du partage entre institution et expérimentation, c'est finalement restituer ces associations d'humains et de non-humains (Latour, 1997), c'est considérer la dimension proprement pragmatiste de ces réalisations, de ces liens particuliers qui sont établis entre des collectifs, des lieux habités (les Pavillons Sauvages), des instrumentations spécifiques (l'OPA), des équipements collectifs (autour des vélos ou sur la place du *Forat*). En ce sens très hétérogène, le compte-rendu que nous produisons ici doit être compris comme étant en résonance avec les circulations que ces expériences dessinent, des circulations inattendues, imprévisibles tant du point de vue de la recherche sociologique que de celui des territoires de lutte.

Seuils et points de bascule d'une métropolisation des milieux de vie

Reprenant cette recherche terminée il y a trois ans maintenant, il nous semble que notre propos s'inscrit dans la lignée d'une « ethnographie multisituée du système-monde » (Marcus, 2010) et c'est ce que nous aimerions finalement retenir. Penser l'articulation des terrains en ces termes, c'est échapper à « un cadre holiste théoriquement constitué » pour faire droit à « un contexte qui émerge, s'intègre et se distribue, pièce par pièce, dans les objets discontinus de l'ethnographie multisituée » (*ibid.* p.373). C'est du même coup éviter l'écueil du dualisme qui opposerait un phénomène global

23 L'ambiguïté relative à l'usage des vélos est plus nette encore avec celui des poubelles, dans lesquelles nombre des collectifs pratiquent la « récup », de vêtements, de denrées alimentaires, d'objets divers. La poubelle est au cœur de la ville, non plus en ce qu'elle a de qualité, en ce qu'elle a à valoriser, mais en ce qu'elle a à expier : ses déchets. Cet objet est là encore le support d'une critique radicale mais dans ce cas aussi, loin de n'être qu'un simple support critique, il fait l'objet de transformations, produit de nouvelles pratiques par lesquelles se constituent de nouveaux collectifs, où s'agencent de manière inédite des êtres humains et non-humains. (cf. GRAC, Rapport PUCA, 2009)

24 Pour une information détaillée sur la lutte du *Forat*, consulter le site Internet <http://www.joveseixample.com>.

(la métropolisation) et des phénomènes locaux (les formes de vie locales qui s'y opposent farouchement).

Bien loin d'une sortie par une généralisation ou une forme d'universalisation du propos, nous souhaiterions faire valoir, à travers ce troisième temps, la production d'un plan de consistance²⁵ (Deleuze, Guattari, 1980) à partir duquel définir de véritables points d'appuis tant pour l'analyse sociologique que pour la pratique de tous ceux et celles qui sont affectés par ces processus.

L'enjeu ne consiste pas pour nous à relire les formes de lutte qui viennent d'être évoquées sous une seule dynamique qui serait celle de la métropolisation. Ce n'est pas pour rien que nous avons jusque-là mis cette expression en réserve. En nous engageant dans ce processus d'enquête, il n'était pas question non plus d'élaborer une critique, même détournée, de la métropolisation²⁶. Ce qui guide notre enquête, c'est bien plutôt une attention à la manière dont la métropole s'effectue et, par la même occasion, se montre incapable de tout capturer. Aux côtés ou face à la critique, s'élabore, et doit continuer à s'élaborer selon nous, une pensée du « milieu », ou devrions-nous dire des « milieux de vie » et des modes de présences au monde que ces milieux déterminent (Von Uexküll, 2010).

Lorsque les participants au Forum Xarxa Veïnal Ciutat Vella à Barcelone sont amenés par exemple à redéfinir la ville comme un « parc à thème » du fait de la « touristification » dont elle est l'objet, il apparaît que c'est avant tout la mutation d'un « milieu de vie » en un autre qui se trouve soulignée et jugée insupportable :

« La pression du tourisme à Barcelone, et tout particulièrement à Casc Antic a converti la ville en un parc à thème, où nous les citoyens sommes convertis en de simples acteurs secondaires de ce parc.[...] Cette pression touristique non seulement affecte les espaces publics, mais également les espaces privés. Nous les voisins du District de Ciutat Vella avons été les premiers affectés. Mais toutes les communautés de voisins de toute la ville sont aussi susceptibles d'être attaquées par cette maladie. Maladie qui introduit le problème à la maison, désintègre l'essieu principal de la cohabitation. » [Publication 1er Forum XarxaVeïnal, *op. cit.*, p.38]

Cette requalification de la ville de Barcelone à partir de sa « touristification » n'est pas sans faire écho aux analyses proposées par Louis Marin des parcs Walt Disney²⁷ (Marin, 1973). Mais dans la manière dont elle est présentée ici, la ville n'est pas redéfinie en un non lieu, à aucun moment non plus les auteurs du texte ne déplorent la remise en cause d'une hypothétique *authenticité* du quartier du fait de ses mutations. Au contraire, les mutations décrites sont pensées dans leurs implications sensibles, c'est-à-dire en tant qu'elles « affectent » les habitants dans leur quotidien, s'apparentent à une « maladie » spatiale (traversant les seuils des maisons pour se loger jusque dans les espaces « privés »). Cette mutation est ici exposée en tant qu'elle vient définir les êtres susceptibles de se manifester, convertir les « citoyens » en « simples acteurs secondaires de ce parc ». C'est donc à partir de la requalification des êtres présents en « voisins affectés du district de Ciutat Vella », et au-delà des « communautés de voisins de toute la ville [comme étant] susceptibles d'être attaquées par cette maladie », que va s'élaborer la lutte – y compris la lutte interne contre leur redéfinition en

25 Le plan de consistance de Deleuze et Guattari acquiert sa pertinence en ce que les êtres n'y sont pas tout à fait définis, en ce qu'il ne distribue pas la présence de sujets et d'objets. Ces derniers peuplent un autre plan, celui de l'organisation.

26 Notre réserve quant à la posture critique s'inscrit à la suite de celle de Rancière montrant comment le paradigme de la critique contient sa propre impossibilité émancipatrice : son articulation autour de l'opposition entre le monde des apparences et le monde réel (la séparation du Spectacle ou de l'Aliénation) induit toujours un renversement possible. D'abord, les images sont trompeuses, puisqu'elles dissimulent une réalité cachée, puis, quand tout le monde constate cette évidence, c'est la réalité qui reprend le pas, alors le critique sourit « de ces imbéciles qui croient encore qu'il y a des messages cachés dans les images et une réalité distincte de l'apparence », et ainsi de suite. (Rancière, 2008, pp.30-55).

27 On retrouve avec Marin l'analyse d'une idéologie mise en lieu ou d'une utopie réalisée, en l'espèce, le parc Walt Disney. Nous ne recouvrons donc pas l'analyse de Marin au sens où nous ne prenons pas pour acquis la spatialisation d'une *idéologie* néo-libérale. Nous nous intéressons plutôt à la configuration sensible et spécifique des espaces métropolitains et à leurs devenir.

gestionnaires de l'ordre touristique.

Face aux formes de vie promues par ces « voisins affectés », se trouve alors pointée du doigt l'univocité des formes de vie et des usages induite par des quartiers touristiques, ce que les auteurs du texte appellent « spécialisation ». Et force est de constater que cette « spécialisation » n'est pas propre à Barcelone : les lieux (certains « bars à bière », magasins de prêt-à-porter, chaînes de fast-food ou boutiques de luxe), les objets (le mobilier urbain), les agencements spatiaux (l'agencement de places publiques en centre-ville), se retrouvent à l'identique ailleurs, dans les grandes métropoles. Mais cette univocité métropolitaine ne l'est qu'à condition de prendre là aussi en compte, dans le même temps, son contraire, c'est-à-dire sa plasticité : sa capacité à reconfigurer sensiblement les lieux et les choses au gré des circonstances. Les processus métropolitains prennent corps de manière labile et c'est de cette labilité qu'ils tirent paradoxalement leur teneur. Aussi s'éprouvent-ils dans des rythmiques particulières, selon certaines circulations de flux (de marchandises, d'informations, d'énergies, de personnes), certains cadencement des formes de vie et enchaînements d'ambiances (faites de sonorités et de lumières), de distributions de visibilité et d'énonciations), de mises en disponibilité des êtres et de conversion de régimes de présence (Tiqqun, 2001). De ce fait, il est possible de considérer que la métropolisation opère bien toujours à partir d'un réel, et que le phénomène n'est qu'une tournure, un certain *pli* auquel le réel de ce qui fait une ville est en même temps toujours voué à échapper.

C'est aussi pour cette raison que les différentes ingénieries qui façonnent ce phénomène (qu'il s'agisse des ingénieries très actives de prévention des risques, des applications métropolitaines de la pensée cybernétique ou des ingénieries de santé publique et de maintien de l'ordre) sont orientées par une logique de « pilotage ». Il leur faut rendre « prévisibles » des événements qui sont d'abord autant d'« accidents », autrement dit gouverner des réalités très largement imprévisibles ou, dans une version plus raffinée encore, *inciter* les individus/populations à leur auto-régulation (Razac, 2008). Si de telles ingénieries soutiennent le phénomène de métropolisation, c'est que ce dernier réclame un investissement de forme colossal, faisant de la planification urbaine et de l'aménagement du territoire des tentatives de totalisation prévisionnelles de tout ce qui est susceptible d'advenir, n'importe où, et ce en vue d'en assurer la gestion.

En cet endroit nous voudrions ajouter à la collection de situations qui viennent d'être présentées, cette autre lutte, qui entretient la série et nous permet par la même occasion de donner à voir comment sortir du dualisme du global/local mais aussi celui de la ville/campagne. Il s'agit de la lutte menée depuis 1996 dans le Val de Susa contre la ligne de TGV Lyon-Turin, qui a donné lieu à la publication récente par des activistes « No Tav »²⁸ de textes qui donnent à voir précisément la bascule qui nous intéresse :

« Dans une certaine mesure, les No Tav ont dépassé la distinction fictive entre local et global. Fictive au sens où d'une part il n'existe quasiment plus aucun lieu sur la planète qui ne soit connecté aux flux mondialisés : importations et exportations de marchandises, imposition de la culture, de la langue, de la souveraineté, connexion aux réseaux téléphoniques et informatiques, couverture satellitaire, immigration et émigration, etc. ; fictive également parce qu'il n'existe aucun pouvoir – ni aucune opposition au pouvoir – qui ne soit matériel, situé, qui ne s'exprime dans la configuration physique des lieux et des choses. »²⁹

Cet extrait attire l'attention sur un élément fondamental de compréhension du phénomène métropolitain : « la distinction fictive entre local et global ». La ligne TGV est perçue comme un phénomène indistinctement global – puisqu'il s'agit d'une infrastructure de circulation comme il en existe jusqu'en Chine – et local – parce que la ligne traverse cette vallée singulière qu'est le Val Susa. Autrement dit, la ligne TGV n'est pas pensée comme élément techno-métropolitain qui traverserait un paysage sensé représenter la Nature par excellence (les Alpes) : « Lacérée par un

²⁸La lutte « No Tav », entamée en Val de Susa au milieu des années 90 en opposition à la construction annoncée de la ligne de TGV Lyon-Turin a pris une ampleur importante au cours des années 2000, rassemblant jusqu'à 70 000 personnes le 3 juillet 2011, suite à l'expulsion la semaine précédente de « La libre république de la Maddalena ».

²⁹Cette citation comme les suivantes sont extraites d'une brochure anonyme imprimée sans éditeur et traduite de l'italien en avril 2012, intitulée « Contributions à la lutte No Tav ».

énorme viaduc d'autoroute, défigurée par les centrales hydroélectriques, folklorisée par l'industrie du tourisme, le Val Susa n'est pas une vallée immaculée, une île heureuse à l'écart des flux de marchandises qui constituent la trame du monde. ». La lutte ne se donne pas pour objet la défense d'une Nature Immuable/Immaculée attaquée par la modernité technique. Elle est pensée comme étant toujours à mener *ici* contre un pouvoir matérialisé par des infrastructures métropolitaines *mondialisées*. Le propos se complexifie encore parce que sont inclus les habitants de la vallée eux-mêmes à la circulation des flux métropolitains. Toute externalité à la métropole est jugée impropre à rendre compte des processus qui la font tenir dans le Val Susa, parce que ces processus ne concernent pas seulement la ligne TGV : « Au fond qui sont ces mythiques habitants du Val Susa ? A priori sont-ils vraiment si différents du reste des Européens ? Ne regardent-ils pas la même télévision, ne mangent-ils pas les mêmes saloperies, ne désirent-ils pas les mêmes marchandises ? Leurs enfants ne jouent-ils pas avec les mêmes Playstations ? Leur mémoire, encore inscrite dans les crevasses et les rochers de la montagne, riche d'histoires d'hérétiques, de sorcières et de partisans est transformée en folklore par les guides touristiques et privée de toute dangerosité historique. La communauté du Val Susa, pour peu qu'elle ait jamais existé, n'existe en tout cas plus aujourd'hui. La possibilité de son existence réside entièrement dans son devenir. »

On est loin ici d'une définition d'un pouvoir capitaliste déréalisé par sa financiarisation, moteur de la critique majoritairement formulée à son encontre depuis la crise financière de 2008. Mais on est tout aussi loin des critiques marxistes héritées de Lefebvre, qui selon la formule célèbre « des rapports sociaux projetés au sol » redéfinit l'exploitation capitaliste par les phénomènes « d'embourgeoisement » et de « gentrification » des centres-villes. Pour les auteurs de cette brochure : « il n'existe aucun pouvoir – ni aucune opposition au pouvoir – qui ne soit matériel, situé, qui ne s'exprime dans la configuration physique des lieux et des choses ». Et c'est donc pour eux au cœur de la matérialité même des processus métropolitains (en l'occurrence ici dans une vallée alpine) que se glisse la possibilité de s'y opposer. Nous avons voulu montrer combien le caractère sensible de la transformation des « milieux de vie » par la métropolisation des villes ne pouvait être appréhendé qu'à considérer ces transformations comme indistinctes des formes de vie qui peuplent ces milieux. Le détour par le Val Susa nous a aussi permis de ne pas dissocier un phénomène métropolitain engageant les grandes villes occidentales (voire mondiales) de l'ensemble des milieux affectés par lui (qu'ils soient urbains ou ruraux).

Ainsi, nous pensons que les collectifs rencontrés ont bien compris que la propension de la métropolisation à tout capturer, y compris les critiques les plus fines qui lui sont adressées, impliquait de lui opposer d'autres sensibilités, d'autres affects, d'autres modalités de circulation, d'autres usages, d'autres équipements, d'autres formes de présence, d'autres vitesses, d'autres manières d'intensifier les rapports entre les formes de vies. Aussi, les luttes qu'ils mènent relèvent moins d'un face à face avec l'Etat ou La Métropole que de modalités de présence dans des mondes perceptifs et significatifs qui s'écartent de leur conversion métropolitaine, qui se « déplugent », pour user du langage numérique, des régimes de mises en disponibilités économiques des marchés et de ceux de la sécurité (sociale, sanitaire et publique), pour tout de suite se « re-plugger » autrement, dans l'événement d'un surgissement imprévu. Car nous pensons, comme Michel Foucault l'esquisse dans ses cours sur la gouvernementalité, que de toute forme d'émergence, de tout commencement, de toute effraction même minuscule et ordinaire faite à l'ordre silencieux de la métropolisation, peut naître une résistance.

Bibliographie

ADELL ARGILES, R., MARTINEZ LOPEZ, M., *Donde están las llaves ? El movimiento okupa : prácticas*

y contextos sociales, Madrid, Ed. La Catarata, 2004

CALLON, M., LASCOUMES, P., BARTHES, Y., *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.

CERTEAU (DE), M., *L'invention du quotidien. Les arts de faire Tome 1*. Paris, Gallimard, 1990.

DELEUZE, G., GUATTARI, F., *Mille Plateaux*, Chapitre « Devenir-intense, devenir-animal, devenir-imperceptible », Les Éditions de Minuit, 1980.

DEWEY, J., *Le public et ses problèmes*, Ed. Farrago/Université de Pau, 2003.

DOÑATE SASTRE, M., ELICABE, R., GUILBERT, A., HAERINGER, A-S., MÁRQUEZ PORRAS, R., OVERNEY, L., ROMERO NOGUERA, P., « Quand un milieu de vie devient résistance à la gouvernementalité écologique : la vallée du squat Can Masdeu à Barcelone », Acte du colloque « Sociologie des approches critiques du développement durable », Paris, février 2012, A paraître aux Ed. Petra.

ELICABE, R., GUILBERT, A., HAERINGER, A-S., LEMERY, Y., OVERNEY, O., *Ressaisir la citoyenneté aux bords du politique. Expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays : Catalogne, France et Québec*, Consultation de recherche PUCA, MEEDDM « La citoyenneté urbaine : formes d'engagements et enjeux de solidarité », 2009.

FOUCAULT, M., *Manuscrits sur la gouvernementalité* (sans titre, liasse de 11 feuillets numérotés p.22 à 24 mais non paginés), insérés entre les leçons du 21 février et du 7 mars 1979 de *Naissance de la Biopolitique*. Cité par M. Senellart dans la postface à *Sécurité, territoire, population. Cours au collège de France 1977-1978*, Gallimard-Seuil, 2004.

HENNION, A., *La Passion musicale. Une sociologie de la médiation*, Paris, Métailié, 1993.

ION, J., (dir.), *L'engagement au pluriel*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2001.

LATOUR, B., *Nous n'avons jamais été modernes*. La découverte, 1997.

LEFEBVRE, H., *Le droit à la ville I*, 1968 (2ème éd.) et *Le droit à la ville II. Espace et politique*, Paris, L'Arche Editeur, 1972.

MARCUS, G.E., « Ethnographie du/dans le système-monde. L'émergence d'une ethnographie multisituée » in Cefaï, D., (dir.), *L'engagement ethnographique*, Paris, Ed. EHESS, 2010, pp.371-395.

MARIN, L., *Utopiques jeux d'espaces*, Paris, Les éditions de Minuit, 1973.

RANCIÈRE, J., *Aux bords du politique*, Paris, Ed. La Fabrique, 1998.

RANCIÈRE, J., *Le spectateur émancipé*, Paris, Ed. La Fabrique, 2008.

RAZAC, O., *Après Foucault, disséquer la société de contrôle*, L'Harmattan, 2008.

TIQQUN 2, *Revue de métaphysique critique*, Paris, Zone d'Opacité Offensive, 2001.

UNIO TEMPORAL D'ESCRIBES (UTE), *Barcelona, Marca Registrada. Un model per desarmar*,

17- version finale-à paraître dans *Citoyennetés ordinaires* (ss la dir. C. Neveu, M. Carrel)

Barcelone, Editorial Virus, 2004.

VON UEXKÜLL, J., *Milieu animal et milieu humain*, Rivages, 2010.

Revue du Cerfi, *Recherches*, « Généalogie du capital 1. Les équipements du pouvoir », n°13, déc. 1973.